

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisdahaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisdahaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bessé

FABRIQUE TON BONHOMME DE NEIGE ET DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE



La municipalité organise deux concours « Fabrique ton Bonhomme de neige » et « Défi Château de neige ». Les concours s'adressent à toutes les familles résidentes de Saint-Louis-du-Ha! Ha! incluant les gens qui demeurent dans les rangs, les services de garde et CPE.

Vous avez jusqu'au 26 février 2021 à 16h00 pour créer votre bonhomme de neige et /ou votre château de neige et de nous faire parvenir une photo de votre bonhomme de neige et une de votre château de neige avec vos coordonnées (nom du ou des participants, adresse et numéro de téléphone) à : loisirs@saintlouisdahaha.com

Deux prix à gagner 50\$ et 25\$ pour le concours « Fabrique ton bonhomme de neige » et deux prix de 50\$ et 25\$ pour le « château de neige » seront pigés au hasard parmi toutes les photos reçues. Le but de ce concours est avant tout de mettre de la gaieté dans notre municipalité durant cette période particulière.

Aussi on vous invite à participer à :



C'EST PARTI POUR LE DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE 2021 DANS LE BAS-SAINT-LAURENT



Un défi GRATUIT et ouvert à tout le monde

Jusqu'au 8 mars prochain, l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS BSL) invite toute la population bas-laurentienne à profiter des plaisirs hivernaux pour la construction d'un château de neige !

Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de votre choix, de l'immortaliser en photo et de partager celle-ci en l'inscrivant sur le site web du Défi château de neige à l'adresse : www.defichateaudeneige.ca

Des prix seront attribués au hasard parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château jusqu'au 8 mars 2021. L'URLS du Bas-Saint-Laurent procédera à un tirage de 12 cartes-cadeaux de 100 \$ chez Sports Experts parmi tous les participants.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 1^{er} février 2021

PROJET ORDRE DU JOUR À 20H PAR VISIOCONFÉRENCE

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021**
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance**
- 8- **Affaires financières**
 - a. Adoption d'une résolution pour rendre conforme l'aide financière RÉCIM – Caserne incendie abrogeant une résolution de 2015-09
 - b. Demande d'aide financière – Cercle des fermières
 - c. Adoption budget 2021 SHQ pour l'office d'habitation du Témiscouata
 - d. Dépôt des intérêts pécuniaires des élus
- 9- **Loisirs, cultures et vie communautaire**
 - a. Appui Unis pour la Faune pour le plan de gestion du cerf de virginie
 - b. Demande d'aide financière afin de rendre sécuritaire le terrain de balles
- 10- **Travaux publics**
 - a. Adoption règlement 415 - réserves financières Voirie
 - b. Réception définitive des ouvrages – Rue Pelletier
 - c. Autorisation de circuler – transport de gravier autoroute 85
 - d. Autorisation de tests avec déglaçant écologique rue St-Charles et Gauvin
- 11- **Urbanisme**
 - a. Création d'un chemin privé pour lot enclavé # 3 224 950
 - b. Servitude Hydro-Québec - nouveau développement rue Pelletier
- 12- **Sécurité incendie**
 - a. Projet borne sèche - Demande d'autorisation construction borne sèche sur lot 3 225 784 ou autres avec autorisation du même propriétaire
 - b. Projet borne sèche – autorisation d'engager dépenses conditionnelles
 - c. Autorisation achats matériels respiratoires usagés
 - d. Engagement de 3 nouveaux pompiers suite à des démissions
- 13- **Hygiène du milieu**
 - a. Achats appareils de mesure et sondes, bassins eaux usées
- 14- **Période de questions**
- 15- **Levée de l'assemblée**

Infos de votre mairesse

CitoyenNEs,

Comme vous avez pu entendre dans les nouvelles, la table des maires a demandé d'être codifiée avec la bonne pastille. Je pense que nos efforts collectifs doivent être récompensés. Nous méritons un allègement des mesures sanitaires qui sont mises en place présentement. Nos demandes sont : le retour des barrages routiers, le retour en pastille orange et de garder le couvre-feu à 20H00. Le retour des activités commerciales est tant attendu par les commerces. Le tout sera spécifié au courant de la semaine prochaine lors d'un point de presse du gouvernement.

J'aimerais remercier Monsieur Michael Morin pour les services rendus en tant que chef du service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar. Ça été un réel plaisir de travailler avec toi. Plusieurs projets d'envergure ont pris forme pour la sécurité de nos citoyenNES et de tous les gens qui sont sur notre territoire. Merci pour tout! Bonne continuité!

Je souhaite la bienvenue à notre nouveau chef, Monsieur Marc Michaud. Impliqué, dynamique, dévoué, il sera relevé les défis et les attentes de son poste. Félicitations pour cette nomination!

La prochaine séance du conseil de février sera par visioconférence à 20H00. Si vous avez des questions, vous pouvez les rédiger à l'adresse suivante municipalite@saintlouisduhaha.com.

Votre maire,

Sonia Larrivée

Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé au public jusqu' au 8 février prochain. Notre équipe est en télétravail afin de continuer à vous offrir nos services. En cas d'urgence, communiquer au 418-854-2260.

RAPPEL... RAPPEL..

Nous vous rappelons l'importance de mettre vos bacs de vidange et de recyclage sur le bord du chemin et non dans la rue. Cette situation occasionne de nombreuses problématiques lors du déneigement par les employés de la municipalité.

Nous désirons vous offrir un service de qualité, par contre nous avons besoin de votre entière collaboration.

La direction générale

CHANGEMENT PATINOIRE

Jusqu'au 9 février prochain, l'horaire de 13h à 19h30 sera de mise. Par la suite, nous souhaitons tous revenir « comme avant » mais sommes soumis aux règles de santé sanitaire provinciales. Nous restons donc à l'affut des nouvelles normes qui seront annoncées, nous l'espérons, dans la prochaine semaine. Restez à l'affut de nos annonces sur nos pages Facebook du Comité des Loisirs et de la Municipalité de Saint-Louis-du Ha! Ha!

ACTIVITÉS SEMAINE DE RELÂCHE

Pour une 4^e édition (spécial covid), les municipalités du Témiscouata organiseront une programmation commune pour l'ensemble du territoire dans le cadre de la Semaine de relâche prévue du 27 février au 7 mars 2021.

La plupart des activités auront lieu à l'extérieur en bulle familiale, sans contact et dans le respect des règles de la Direction de la Santé publique.

Surveillez dans le prochain journal municipal du mois de mars toute la programmation.

**Chronique
Voisins Solidaires**

Un petit geste de solidarité

Pourquoi ne pas rendre la **SOLIDARITÉ** plus contagieuse que le virus ?

Gardez l'oeil ouvert et soyez attentif à votre entourage

Quelqu'un a peut-être besoin de vous !

Besoin d'idées? Contactez-nous.

Mélanie Lavoie, Agente de projet
Centre d'action bénévole Région Témis 418 853-2546

 **voisins solidaires**
Simple comme Bonjour

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Si les mesures gouvernementales le permettent, il y aura une réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb, le jeudi 11 février 2021 à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre. Le port du couvre masque et la distanciation du 2m devront respectés.

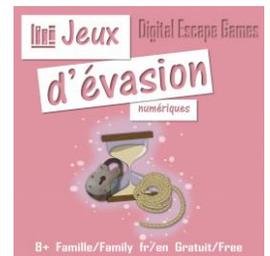
CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Notre club est toujours en attente de moment favorable pour tenir son assemblée générale annuelle. Saint-Valentin : Ne pouvant pas nous réunir pour souligner cette journée consacrée à l'Amour, nous souhaitons à tous nos membres et amis-es un temps de tendresse et de joie en ce jour de Saint-Valentin.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVELLE PLATEFORME EN LIGNE : JEUX D'ÉVASION NUMÉRIQUES

Le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent est heureux d'offrir aux abonnés une nouvelle plateforme numérique. Les abonnés sont invités à relever plusieurs défis à travers différentes mises en situation. Raisonnement, logique, mais aussi courage seront nécessaires pour résoudre les énigmes et terminer les missions à temps !



Seul, entre amis ou en famille (en respectant les mesures sanitaires toujours en cours), à la maison du bout des doigts, sur téléphone intelligent ou tablette, tous sont invités à défier le chronomètre et trouver les indices nécessaires pour terminer leur mission à temps.

Les jeux sont bilingues, faciles à utiliser et s'adressent aux jeunes de plus de 8 ans (si accompagnés d'un adulte), aux adolescents et aux adultes de tous âges.

Pour en savoir plus et participer : <https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/jeux-devasion-numeriques>

NOUVELLE RESSOURCE NUMÉRIQUE : GÉNÉALOGIE QUÉBEC

Le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent est heureux d'offrir une nouvelle ressource en généalogie avec un accès privilégié au site Généalogie Québec.

Les abonnés à la bibliothèque de Saint-Louis-du-Ha! Ha! peuvent accéder à l'ensemble des collections et données généalogiques acquises par l'Institut Drouin. Au total, 44 millions d'images et de fiches sont regroupées en 16 outils et collections divers couvrant l'ensemble du Québec ainsi qu'une partie de l'Ontario, des États-Unis et de l'Acadie de 1621 à aujourd'hui.

Généalogie Québec est de loin la plus grande collection de documents généalogiques et historiques québécois sur le web. Pour accéder à la ressource : [Ressources numériques](#) et pour faire une demande d'abonnement en ligne : [Abonnement en ligne](#).

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site : Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent. Vous devez être membres de la bibliothèque municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour accéder à ces deux activités.

**GÉNÉALOGIE
QUÉBEC**



MESSAGE DU NOUVEAU DIRECTEUR INCENDIE

Chers citoyens et citoyennes,

C'est avec plaisir que j'ai été promu au poste de Directeur du service incendie de notre belle municipalité. Je succède donc à M. Michael Morin, qui depuis 13 ans comme directeur du service incendie, avait à cœur la sécurité de tous. J'ai conscience que la tâche sera ardue, mais grâce aux hommes et aux femmes qui m'entourent, je peux affirmer que notre équipe est prête à faire face à toutes éventualités.

Pompier depuis près de 15 ans, j'ai à cœur le rôle que mes pairs m'ont attribué. Je souhaite continuer sur la même voie afin d'offrir un service de qualité aux citoyens de Saint-Louis du Ha! Ha! et de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Marc Michaud
Directeur Service Incendie
Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata



CONSEIL DE PRÉVENTION DE SÉCURITÉ INCENDIE

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans le bac de poubelle.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes. Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 auront lieu du 26 janvier au 7 février 2021 pour tous les élèves de la maternelle 5 ans jusqu'à la 6^e année.



Tous les parents devront inscrire leurs enfants sur la plate-forme Mozaïk inscription comme l'an passé. Concernant nos futurs élèves de la maternelle 4 ans, les parents recevront bientôt des informations supplémentaires provenant du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Il y aura la consultation annuelle pour offrir le service à temps plein à notre école. Nous invitons tous les parents qui ont un enfant qui entrera en maternelle 4 ans l'automne prochain de nous informer le plus tôt possible afin qu'on ait le portrait réel de notre futur groupe.

Vous devez communiquer avec notre secrétaire de l'école, Mme Cynthia Ouellet au 418-854-2003 poste 1. Merci de votre collaboration.

GLISSADE SUR NEIGE : AUGMENTATION IMPORTANTE DES BLESSURES

En raison de la pandémie, « glisser » est devenu plus populaire que jamais. Et les blessures ont en forte hausse cet hiver. Comment les prévenir ?

Traumatismes crâniens, fractures, blessures abdominales.. En trois semaines, l'Hôpital de Montréal pour enfants a traité 70 victimes de la luge alors que la moyenne est habituellement de 30 à 25 cas par année. De son côté, le CHU Sainte-Justine en a soigné 45 seulement une semaine.



Les principales blessures sont survenues lors d'une collision avec un objet (ex : arbre, poteau, clôture), d'une chute ou d'un impact avec une autre personne.

Voici quelques conseils pour glisser en toute sécurité :

- * Choisissez des pentes peu abruptes, bien éclairées, sans obstacle et non glacées;
- * Demandez à votre enfant de glisser en position assise face vers l'avant (jamais debout ou couché à plat ventre tête première);
- * Ne laissez pas votre enfant de 5 ans et moins glisser seul;
- * Surveillez votre enfant lorsqu'il glisse afin d'éviter les comportements dangereux et lui indiquer les trajectoires qui réduiront le risque de collisions;
- * Faites-lui porter un casque de ski ou de hockey, car il est fortement recommandé pour éviter les commotions cérébrales;
- * Dites à votre enfant de rouler sur le côté s'il, perd le contrôle et de ne pas essayer de s'arrêter avec ses mains ou ses pieds;
- * Enseignez-lui à libérer rapidement le bas de la pente pour éviter les collisions avec d'autres glisseurs.

Source : https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2021/01/14/20210114-marchettes/#_Toc6150778

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 ^{er} Séance du conseil municipal à 20h00 par visioconférence Bibliothèque de 13h30 à 15h00	2	3 Bibliothèque de 13h30 à 15h00	4	5	6
7	8 Bibliothèque de 13h30 à 15h00	9	10 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 si mesures le permettent	11 Réunion des Chevaliers de Colomb à la salle municipale à 19h30 si les mesures le permettent	12	13
14	15	16	17 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 si les mesures le permettent	18	19	20
21	22	23	24 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 si les mesures le permettent	25	26	27
28						